

Le Val'Info

ÉDITO

En même temps que la rentrée des classes, le mois de septembre voit le redémarrage de la vie sociale et économique dans nos communes comme dans tout le pays.

Nos écoles ont retrouvé leur effectif d'élèves à peu près stable. Les travaux à l'école Célestin Freinet ont été terminés juste à temps pour la rentrée. À l'école René Guy Cadou, les travaux de réparation et d'entretien ont été réalisés au cours de l'été. La commune fait le maximum pour offrir aux enfants des locaux scolaires agréables et fonctionnels.

Les services périscolaires posent quelques problèmes. A St Lambert, les locaux pour l'accueil périscolaire sont trop exigus. La mise en conformité des lieux est à l'étude. A St Aubin, l'organisation des TAP a été compliquée. Cette organisation des temps scolaires et des TAP est remise en question depuis quelques mois. Il nous faudra réunir tous les acteurs concernés pour réfléchir, au cours de cette année scolaire, aux décisions à prendre pour la rentrée de septembre 2018. On se rappelle tous, les débats que cette réforme a suscités. On imagine ce qui nous attend pour revenir éventuellement en arrière. On sait déjà que sans les aides financières de l'État et de la CAF, la situation est intenable.

Les grands chantiers en cours se poursuivent. L'EHPAD (Maison de retraite) géré par l'association « Résidence du Lattay » est maintenant bien sorti de terre. Sa livraison est toujours prévue pour fin 2018. À ce moment-là, la commune rachètera l'ancienne. Quel devenir de tous ces bâtiments ?

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie de St Aubin et l'installation de la bibliothèque seront normalement terminés en fin d'année.

Pour 2018, la réflexion sur les aménagements du cœur de village de St Lambert va se poursuivre et la sécurisation de la place de l'église de St Aubin sera entreprise.

La vie de la commune n'est pas que la réalisation de chantiers. Le conseil municipal est aussi très attentif à la vie associative, aux événements dans nos hameaux (par exemple les fêtes de voisins), au bon fonctionnement du CCAS, des bibliothèques... Tous ces groupes, souvent de bénévoles, créent le lien social et participent au « bien vivre ensemble ».

Ce mois de septembre 2017 marquera aussi nos esprits par le passage des ouragans Irma, José et Maria et leurs conséquences dévastatrices pour toutes ces familles françaises d'Outre-Mer. Nos sociétés modernes, avec tant de grands scientifiques, tant de moyens technologiques extraordinaires, restent bien impuissantes face aux déchaînements de la nature, de la force du vent et de l'eau. Les prétentions des hommes à dominer la nature sont ramenées à un peu de modestie.

Bien heureux d'être épargnés de ce genre de catastrophes, souhaitons une bonne année scolaire à nos enfants et à nos jeunes.

Le Maire, Gérard TREMBLAY



Dans ce numéro

Édito	1
Conseil municipal	2
Informations municipales	10
Vie associative	18
Numéros utiles	36-37
Agenda.....	38

Flash

- 11 ans du Réseau 1001 pages
- Semaine bleue
- Saison automnale au Musée



L'essentiel du 30 juin 2017*

ELECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS (ELECTIONS SÉNATORIALES DU 24.09.2017)

Se référer au Procès-verbal de l'élection.

Le Conseil Municipal élit :

- Mme ACHARD Marina
- M. CAILLEAU François
- Mme CADY Sylvie
- M. FARDEAU Jean-Louis
- Mme JOSSE Sylvie
- M. MEGE Didier
- Mme PASQUIER Fabienne
- M. TREMBLAY Gérard

Délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs

et

- Mme CAP-DREUX Laurence
 - M. BENOIT Florent
 - Mme PEBARTHE Josiane
 - M. HANARTE Jérôme
- en tant que suppléants.

RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE C. FREINET : ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal la liste des entreprises ayant répondu ainsi que le montant des offres. Puis, il informe le Conseil que l'analyse des offres conduit à proposer d'attribuer le(s) marché(s) comme suit (toutes options incluses) :

1 – Plâtrerie Faux plafonds	BORJON PIRON	7 374.54 € HT
2 – Menuiseries ext. volets roulants	PARCHARD	12 367.36 € HT
3 – Menuiseries intérieures	PARCHARD	7 958.68 € HT
4 – Carrelage revêtement mural	CARRELAGE TENDANCE	4 000.00 € HT
5 – Peinture	VALLEE ATLANTIQUE	4 811.96 € HT
6 – Electricité plomberie	CHAUFFECO	9 467.87 € HT

L'essentiel du 04 juillet 2017*

PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

Conformément à l'article L 212-8 du Code de l'Éducation, il est proposé de voter le montant de la participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles. Actuellement, 8 élèves domiciliés dans des communes extérieures sont accueillis dans les écoles publiques de Val du Layon (1 élève de maternelle à St Aubin et 7 élèves de primaire à St Aubin).

Vu l'état des dépenses de fonctionnement des écoles publiques, le coût d'un élève de l'école publique a été calculé à 857.55 € par élève de maternelle et 288.87 € par élève de primaire (cf délibération n° 41B du 04.04.2017).

En outre, la commune dépense pour chaque élève un montant de 35.00 € pour l'achat de fournitures scolaires et de 10.97 € pour les récompenses scolaires des élèves des écoles de St Lambert du

* l'intégralité des comptes rendus du Conseil est consultable en Mairie

Lattay et 32.00 € pour les récompenses scolaires des élèves de St Aubin de Luigné (pour l'année 2017 - cf délibération n° 02 du 10.01.2017).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- FIXE le montant de la participation des communes de résidence pour l'année scolaire 2016-2017 comme suit :

- 924.00 € par élève de maternelle
- 355.00 € par élève de primaire

VOTE DES TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES, TAP ET CANTINE : ST AUBIN

■ Nouvelle grille de Quotients Familiaux (QF)

La commission Enfance a travaillé avec les associations « Maison Culturelle » et « Familles Rurales » en vue d'harmoniser les QF. Les acteurs considèrent que la mise en place de 5 tranches de QF serait plus représentative que les 3 anciennes tranches, comme l'illustre le tableau suivant :

Jusqu'à août 2017	% des familles		2017 - 2018
0 - 500	12,50%	3,20%	0 - 500
501 - 800	12,50%	8,60%	501 - 800
801 - +	75%	45,16%	801 -1200
		12,90%	1201 - 1400
		30,10%	1401 - +

■ Tarif de la restauration scolaire : St Aubin

Madame BELLEUT fait état du travail de la commission qui a évalué les dépenses relatives à la restauration scolaire (matériel et personnel). Malgré l'augmentation du coût du repas facturé par la société Restoria (qui passe de 2.582 € à 2.719 €), l'état global des dépenses et recettes montre que la participation communale est moins élevée que celle des familles. Aussi la commission propose de maintenir le prix du repas à 3.80 €.

■ Tarif des TAP et organisation à la rentrée scolaire 2017 : St Aubin

Madame BELLEUT présente un tableau récapitulatif de l'organisation des TAP à St Aubin proposée pour la rentrée 2017, incluant les prévisions budgétaires correspondantes. En raison de l'augmentation du nombre d'enfants (186), le nombre de groupes va passer de 6 à 7, faisant augmenter proportionnellement le budget. Un certain nombre d'agents communaux et d'intervenants extérieurs assureront les animations, pour un budget total estimé à 39 990 € ; le coût pour la commune s'élève à environ 7 800 € une fois déduites les aides de l'État et de la CAF.

S'agissant des tarifs, la commission propose les évolutions suivantes :

Jusqu'à août 2017	TARIFS		2017 - 2018
0 - 500	0,15€/h	0,15€/h	0 - 500
501 - 800	0,35€/h	0,15€/h	501 - 800
801 - +	0,70€/h	0,35€/h	801 -1200
		0,70€/h	1201 - 1400
		0,70€/h	1401 - +

■ Tarif de la garderie périscolaire : St Aubin

Jusqu'à août 2017	TARIFS		2017 - 2018
0 - 500	1,82€/h	1,82€/h	0 - 500
501 - 800	2,12€/h	2,12€/h	501 - 800
801 - +	2,64€/h	2,40€/h	801 -1200
		2,60€/h	1201 - 1400
		2,64€/h	1401 - +

Ces tarifs horaires sont divisibles par quatre pour facturation au quart d'heure.

ORGANISATION DES TAP PAR LA MAISON CULTURELLE : CONVENTION, SUBVENTION, REVERSEMENT CEJ, FACTURATION

■ Reversement Contrat Enfance Jeunesse

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de verser à la Maison Culturelle une somme de 3 033.47€ correspondant à un reversement pour l'année 2016 au titre du Contrat Enfance Jeunesse de Saint Lambert du Lattay (action de coordination des TAP).

■ Convention et facturation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Préalablement à la délibération, le Conseil Municipal revient sur l'historique de la question de la facturation des TAP à St Lambert.

Les TAP ont été mis en place à St Lambert à compter de septembre 2014. En 2014, dans le PEDT, il a été précisé que la participation des enfants aux TAP serait gratuite pour l'année 2014-2015. En 2015-2016, la gratuité des TAP a été maintenue. Une convention a été signée avec la Maison Culturelle afin de définir les conditions de versement de la subvention communale pour l'organisation des TAP au cours de l'année 2015. Cette convention est aujourd'hui caduque. Lors de la création de la commune nouvelle, la commission Enfance a commencé à réfléchir à l'harmonisation de la politique Enfance à l'échelle de Val du Layon.

En septembre 2016, le Conseil Municipal a décidé qu'une participation serait demandée aux familles qui inscriraient leurs enfants aux TAP, cette décision étant applicable à la rentrée scolaire de septembre 2017.

En octobre 2016, à l'occasion d'une réunion d'échanges de tous les acteurs de la politique

Enfance de Val du Layon, la Maison Culturelle a fait connaître son désaccord sur le principe de faire participer les familles au financement des TAP.

Parallèlement, se sont posées les questions de la fixation des tarifs et des modalités de facturation. S'agissant de la facturation, la commission considère que la Maison Culturelle, en tant qu'organisateur des TAP, devrait établir les tarifs et facturer ce service aux familles comme elle le fait pour ses autres activités (garderie, centre de loisirs).

En avril 2017, une convergence de points de vue a semblé se dessiner. Lors d'une réunion le 6 avril en présence des conseillers municipaux, des représentants de la Maison Culturelle, du Centre social de Thouarcé et des parents d'élèves, un consensus sur le principe de la participation des familles au financement des TAP a émergé. La commission Enfance a proposé que la Maison Culturelle fixe elle-même les tarifs des TAP en respectant certains principes actés dans la convention, à savoir que la participation des familles sera proportionnelle à celle de la commune : supérieure ou égale à 50% du reste à charge, aides déduites de l'État et de la CAF.

La Maison Culturelle a présenté à la commune sa demande de subvention de manière tardive, néanmoins le Conseil Municipal a voté le 11 avril 2017 une subvention communale à la Maison Culturelle pour l'organisation des TAP.

Aujourd'hui, il reste donc à signer la convention entre la commune et la Maison Culturelle afin d'acter les engagements réciproques des deux partenaires, notamment les principes et modalités de facturation. Parallèlement, il convient de fixer les tarifs des TAP et d'en informer rapidement les familles.

Concernant la convention, Madame BELLEUT rappelle qu'un projet de convention a été présenté à la Maison Culturelle début juin où seules quelques corrections peu importantes avaient été soulevées. La commune a eu un retour de la Maison Culturelle le lundi 3 juillet soit la veille du Conseil Municipal.

La Maison Culturelle a indiqué qu'un groupe de travail d'administrateurs devait se réunir le 11 juillet en vue le cas échéant de proposer des modifications à ce projet de convention.

Concernant la question de la facturation, la Maison Culturelle fait une contre-proposition : l'association propose d'éditer les factures avec l'en-tête de la commune et de les envoyer aux familles, après quoi la commune serait chargée du recouvrement et reverserait ensuite à l'association la recette correspondante.

Le Conseil Municipal rejette complètement cet avis et demande à la Maison Culturelle d'assurer totalement la gestion des facturations. La commune s'engage à subventionner le coût de ce service.

Concernant les tarifs, cette question a été étudiée brièvement et tardivement au cours de la réunion du 3 juillet. Plusieurs hypothèses ont été présentées. Les tarifs ne sont donc pas votés. Les familles sont actuellement invitées à inscrire leurs enfants aux TAP sans en connaître le tarif. Le dossier d'inscription précise néanmoins que les TAP seront payants.

Madame BELLEUT souligne les désagréments de cette situation, sachant que nous sommes début juillet et que les familles n'ont toujours pas reçu les informations. Certains membres de la commission Enfance font part de leur découragement alors qu'un consensus avait été trouvé autour de cette même table lors de la réunion du 6 avril.

Il est relevé un manque de coopération de la Maison Culturelle. La conséquence est que la commune se retrouve comme en 2016 sans décision alors que le prochain Conseil Municipal aura lieu après la rentrée scolaire.

Si en 2016 le Conseil Municipal a accepté de retarder d'un an l'entrée en vigueur de la tarification des TAP, le Conseil Municipal confirme qu'il n'est pas question de repousser une nouvelle fois.

En outre, il devient urgent de signer cette convention afin de justifier les versements de la subvention.

Monsieur le Maire propose que la commune confirme ses décisions tout en fixant des dates butoirs à la Maison Culturelle.

Après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal :

- CONFIRME que la commune de Val du Layon confie à la Maison Culturelle la gestion intégrale des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à St Lambert du Lattay,

- CONFIRME le principe selon lequel une participation financière sera demandée aux familles inscrivant leurs enfants aux TAP,

- PRECISE que la participation des familles au financement des TAP doit être équivalente à celle de la commune,

- APPROUVE le principe de la convention relative aux TAP avec la Maison Culturelle et AUTORISE le Maire à la signer,

- DEMANDE que la Maison Culturelle adresse à la mairie la convention signée au plus tard le 13 juillet 2017,

- RAPPELLE, comme indiqué dans la convention, que la Maison Culturelle percevra directement la participation des familles, RAPPELLE par conséquent que la mission de gestion des TAP comprend la gestion intégrale des aspects financiers des TAP, y compris la facturation. Ce coût de gestion sera pris en compte dans le budget TAP subventionné par la commune ;

- DEMANDE que la Maison Culturelle informe les familles au plus tard le 21 juillet des tarifs qui auront été fixés et qui seront appliqués à compter du 1^{er} septembre 2017.

■ **Projet Educatif De Territoire (PEDT)**

Monsieur MEGE rappelle que le PEDT de Saint Lambert du Lattay avait été approuvé en 2014 et signé pour une durée de 3 ans. Il convient aujourd'hui de le renouveler afin de continuer à percevoir le fonds d'amorçage. Il est proposé de le reconduire en ajoutant qu' « une participation financière sera demandée aux familles », toutes les autres dispositions demeurant inchangées.

SUBVENTIONS SÉJOURS SCOLAIRES

En application de la délibération n° 02 du 10.01.2017 fixant la subvention « séjour scolaire » à 40 € par enfant, il est proposé de verser deux subventions :

- Voyage scolaire de l'école St Joseph de St Aubin (juin 2017) = 34 x 40 = 1 360 €
- Voyage scolaire de l'école RG Cadou (juin 2017) = 61 x 40 = 2 440 €.

CONVENTION ANIMATION JEUNESSE INTER-COMMUNALE

Une convention existe entre les communes de Chalonnes-sur-Loire, Denée, Rochefort-sur-Loire et Saint-Aubin de Luigné depuis 2007. Elle formalise la réelle volonté de ces communes de renforcer la collaboration entre leurs structures. Elle répond à une logique territoriale, aux pratiques, habitudes et besoins des jeunes de ces communes et de leur famille. En 2017, la Commune de Chaufonds-sur-Layon a émis le souhait de rejoindre les 4 communes signataires des conventions de 2007 et 2014. Les communes disposent des structures :

- Pour Chalonnes-sur-Loire : le SPOT
- Pour Denée : l'espace jeunesse
- Pour Rochefort-sur-Loire : Planète jeunes
- Pour Val du Layon : Espace jeunesse associatif Familles rurales de Saint-Aubin de Luigné.

Les objectifs de la convention sont les suivants : Offrir aux jeunes des 5 communes les mêmes services d'accueil et de loisirs ; Donner aux jeunes le choix de se tourner indifféremment sur l'une des entités qui les dispense ; Élargir par là-même l'offre d'accueil et de loisirs et proposer des actions complémentaires et diversifiées ; Permettre de toucher le plus de public possible ; Maintenir une dynamique de réseau en réalisant des projets communs ; Réduire les coûts pour les entités en mutualisant et en optimisant les ressources.

Il est proposé que la commune de Val du Layon soit co-signataire avec l'association Familles Rurales du renouvellement de l'adhésion à cette convention.

Les structures Jeunesse proposent aux jeunes différentes animations telles que des séjours au ski, des camps, etc. Les jeunes de St Lambert qui choisiront d'adhérer à Familles rurales pourront s'inscrire à ces animations.

COMMISSION TECHNIQUE

■ **Contrat de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité de l'église**

Monsieur CAILLEAU expose au Conseil la situation actuelle du contrat avec Mme Legrand, maître d'œuvre, qui a transmis sa première note d'honoraires. La maître d'œuvre a rendu un premier projet correspondant plus à une réhabilitation totale du clocher qu'à des travaux de mise en sécurité. De ce fait, l'estimation de son projet est trois fois supérieure aux estimations initiales. La commission, en désaccord avec la maître d'œuvre, propose de ne pas payer la facture tant que la commune n'aura pas trouvé une solution.

Par ailleurs, des devis sont en cours afin de faire réparer l'horloge de l'église.

■ **Projet de construction d'un local jeunes à St Aubin**

Il est proposé de signer une convention avec le CAUE afin de réaliser une étude de faisabilité pour un montant de 2 100 €.

Madame BELLEUT regrette que dans la convention l'idée d'un aménagement intérieur du bâtiment actuel soit abandonnée. Monsieur BOIS souligne que le CAUE prévoit effectivement d'étudier d'autres solutions tout en restant dans l'enveloppe financière proposée.

■ **Projet de logements sociaux aux Lacas**

La SCC des Sauvins sollicite des exonérations de participation d'assainissement et de taxe d'aménagement. Il est proposé de lui réclamer une seule participation d'assainissement pour 8 logements. Concernant la taxe d'aménagement, la SCC bénéficiera des exonérations prévues par la délibération du 8 novembre 2016.

TERRAINS DES GENS DU VOYAGE : COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail sur le terrain des gens du voyage s'est réuni le 26 juin dernier.

La proposition consisterait dans un premier temps à fermer le terrain actuel des gens du voyage et le rendre inaccessible. Dans un deuxième temps, il conviendra d'indiquer un terrain désigné. « Les Grands Prés Barré », d'environ 200 m², semble bien adapté pour accueillir deux ou trois caravanes pour 48 heures.

Monsieur DERVIEUX fait toutefois observer trois éléments tendant à remettre en cause cette proposition.

Premièrement, le terrain est situé à côté d'un sentier pédestre.

Deuxièmement, une douzaine de maisons se trouvent à proximité de ce terrain, à Beaulieu. Troisièmement, ce terrain se trouve en limite de zone inscrite au titre de la protection de l'environnement (Natura 2000,

ZNIEFF), par conséquent ouvrir un terrain désigné à cet endroit nécessite très probablement d'obtenir certaines autorisations administratives, ce qui sera à vérifier.

Monsieur DAVY indique que le groupe de travail n'avait pas connaissance de ces possibles exigences environnementales.

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal ne statue ce jour que sur la fermeture du terrain actuel.

Après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal :

- DECIDE de fermer le terrain actuel des gens du voyage.

Le choix du nouveau terrain se fera donc lors du Conseil Municipal de septembre. D'ici là, si des voyageurs se présentent à St Lambert, la commune leur proposera de s'installer sur un parking public.

CAMPINGS : DECISIONS FINANCIERES

■ **Camping du Layon : tarification et remises**

Le Conseil Municipal avait omis de prévoir des remises commerciales lors du vote des tarifs du camping du Layon.

Vu la délibération du 7 mars 2017 approuvant les tarifs du camping du Layon,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- PRECISE qu'une remise commerciale est accordée dans les conditions suivantes :

- Remise de 5% pour les séjours d'une durée supérieure à deux semaines,
- Remise de 10% pour les séjours d'une durée supérieure à un mois.

DESIGNATION DE REPRESENTANTS

■ Conseil d'école St Aubin de Luigné

Monsieur le Maire propose de désigner un nouveau représentant de la commune au Conseil d'école de St Aubin, en remplacement de Mme Lucie Vignon, devenue enseignante dans l'école.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- ELIT M. RICHOMME, représentant du Conseil Municipal au Conseil d'école de St Aubin de Luigné.

L'essentiel du 12 septembre 2017*

POINT SUR LES EMBAUCHES DE M. YOANN LE NECHET ET M. QUENTIN BRUNEAU

Suite à la présentation faite par Monsieur le Maire, M. LE NECHET relate son parcours professionnel et son choix pour notre collectivité. Il sera présent officiellement sur la commune le 12 novembre en tant que Secrétaire Général des Services. En attendant, en accord avec la commune de Mouliherne, où il travaille actuellement, il sera mis à disposition de Val du Layon 8 journées qui seront rendues début 2018.

M. Quentin BRUNEAU, Directeur Enfance Jeunesse sera présent le mardi et jeudi jusqu'aux vacances de la Toussaint. Son embauche officielle pourrait commencer le 20 Octobre 2017 si un remplaçant lui est trouvé. Sa mutation est officielle au 06/11/17.

REMPLACEMENT DE FABRICE HUA

Fabrice HUA a subi une opération du pied et sera en arrêt normalement jusqu'au 2 décembre 2017. Il sera remplacé par M. David MENARD à partir du 25 septembre en contrat CDD. Un stagiaire de la Maison

familiale M. Stany LANDREAU sera également présent pour 4 semaines.

POINT SUR LES RENTRÉES SCOLAIRES

A St Lambert du Lattay :

Les travaux de l'école Célestin Freinet sont terminés. La cantine accueille 85 enfants chaque jour à chaque service.

Les Temps d'Activités Périscolaires fonctionnent bien. La garderie périscolaire accueille beaucoup d'enfants (environ 60). Le local est trop petit. Le CISA a été chargé de faire une étude de chiffrage pour répondre à la PMI.

A St Aubin de Luigné :

Les effectifs dans les écoles sont de 58 élèves à l'école St Joseph et 124 à l'école René Guy CADOU soit 182 enfants.

De nombreux problèmes ont été rencontrés à la rentrée : des animateurs manquaient sur le temps TAP, les emplois du temps du personnel avaient été modifiés sans que le personnel soit prévenu ni concerté.

Les contrats de certains agents et les conventions des intervenants sont encore à établir.

Madame BELLEUT évoque une rentrée compliquée pour les activités péri scolaires. Adrien GASNIER n'avait pas tout préparé et nous n'avons pas été averti, en amont de la rentrée, que des choses restaient à faire et lesquelles. Un accord de soutien s'était fait fin avril lors de la décision commune avec Familles Rurales d'avoir deux directeurs sur nos deux structures. Nous savions alors que cette rentrée serait impossible à gérer sans le soutien d'Adrien.

Une formation au 1^{er} secours va être mise en place pour un montant de 1800 € à 2250 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette formation pour les agents travaillant directement auprès des enfants.

EMBAUCHE DE MME GAY A LA BIBLIOTHÈQUE DE ST AUBIN

Mme Gay devait bénéficier d'un contrat aidé pour 20 heures/semaine pour un reste à charge à la commune d'environ 6 300 euros. Mais les contrats aidés sont supprimés. Il est proposé de faire l'embauche pour 10 heures/semaine pour une année à partir du 15 septembre 2017. Le coût pour la commune sera d'environ 8 300 euros. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

REMPACEMENT DE LA STATUE ST VINCENT

Suite à des actes de vandalisme, la statue St Vincent datant de 1976 est cassée. Le conseil Municipal accepte par 19 voix et une abstention de refaire la statue pour un montant de 750 € (devis d'une personne de St Lambert) et d'effectuer les démarches auprès des assurances en déposant une plainte.

DÉLIBÉRATION POUR LA CHARTE ZÉRO-PHYTO

Le SAGE propose une charte d'entretien des espaces publics. Une convention de principe zéro-phyto sur le Territoire est à signer. Celle-ci est acceptée avec 19 pour et une abstention. La commune applique déjà cette charte.

DÉLIBÉRATION POUR LE TERRAIN DÉSIGNÉ

Le terrain désigné sur la commune déléguée de Saint Lambert du Lattay sera la parcelle AB 700 (312 m²) rue St Vincent (on entend par « terrain désigné » un terrain public destiné à une utilisation occasionnelle et de courte durée qui permet l'exercice de la liberté constitutionnelle d'aller et de venir).

POINT SUR LE DOSSIER CŒUR DE VILLAGE

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce nouveau terrain désigné.

Monsieur CAILLEAU reprend le compte rendu de la commission Cœur de Village du 5 Juillet 2017. Le Cabinet BLOND continue son travail de réflexion sur l'aménagement du centre bourg de St Lambert du Lattay. Une nouvelle réunion est prévue en novembre. Plusieurs conseillers demandent de prévoir rapidement des réalisations concrètes qui s'inscriraient dans le projet global.

INFOS

- 11^{ème} anniversaire du réseau Mille et une pages. Le 11^{ème} anniversaire du Réseau « Mille et une pages » se déroulera dans la cour de la Mairie de St Aubin de Luigné le 30 septembre 2017 de 16H à 22H30.
- Organisation de la semaine bleue. Une marche intergénérationnelle est prévue le mardi 3 octobre 2017 à partir de 13H30 pour chaque commune avec un point de rencontre à la Poilane chez Mr et Mme RICOU.

Un spectacle aura lieu le dimanche 8 Octobre salle St Joseph. Un carnet de tickets pour vente de place a été proposé à chaque conseiller.

MAIRIE VAL DU LAYON

■ ST LAMBERT DU LATTAY :

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h-12h / 14h-17h30
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

■ ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
mairie-sg.staubin@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au samedi : 9h-12h
Fermé le jeudi

POSTE

■ Agence postale

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :
Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :
du lundi au vendredi : 15h15

■ Point Poste :

VIVECO - M. et Mme SOURICE
1, place de l'Eglise
St Aubin de Luigné
Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :
Mardi au samedi :
6h30 - 12h30 et 15h - 19h30
Dimanche : 6h30 - 12h30

Levée du courrier :
du lundi au samedi : 10h

■ PROPRIÉTAIRE ET GESTIONNAIRE D'UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE :

QUELLES SONT MES OBLIGATIONS.....

L'ouverture d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes n'est possible qu'après avoir effectué une déclaration préalable auprès du maire de la commune où est situé l'hébergement.

Les formulaires CERFA sont disponibles soit dans votre mairie soit en téléchargement sur le site :

www.services-public.fr/particuliers/vosdroits

- * Pour les chambres d'hôtes : [formulaire cerfa n°13566*02](#)
- * Pour les gîtes : [cerfa n°14004*01](#)

Sur cette déclaration sera mentionnée :

- l'identité et l'adresse du déclarant ;
- l'adresse du meublé de tourisme ou de la chambre d'hôtes ;
- le nombre de pièces qui le compose et le nombre de lits ;
- la ou les périodes prévisionnelles de location.

En retour, votre mairie vous remettra un récépissé de déclaration à conserver.

Toute modification concernant ces éléments d'informations doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

Il est à noter également qu'en cas de vente du bien, une nouvelle déclaration devra être déposée par le nouveau propriétaire.



Toute personne qui omet de déclarer son hébergement en mairie alors qu'elle en a l'obligation, peut être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Informations complémentaires auprès du service Tourisme de la
Communauté de Communes Loire Layon Aubance :
02 41 78 24 37 ou sur tourisme@loirelayonaubance.fr.

■ INFORMATION AUX FAMILLES

Quentin BRUNEAU, directeur enfance jeunesse de Val du Layon est joignable :

- Les mardis et jeudis jusqu'à la Toussaint
sur le N° de portable suivant : 06 08 05 94 17
et à l'adresse mail suivante : quentin.bruneau@valdulayon.fr

- A partir du 06 novembre 2017
M.Bruneau sera présent toute la semaine sur Val du Layon et joignable quotidiennement.

Son bureau est basé à la Mairie déléguée de Saint Aubin de Luigné (hall - porte de gauche)

■ VACCINATION GRIPPE 2017

Comme les années précédentes, le Cabinet Infirmier de St Lambert du Lattay propose des permanences pour vous faire vacciner contre la grippe saisonnière.

- Les mercredis 18 et 25 Octobre, et mercredi 8 Novembre de 11h00 à 11h45,
- Le vendredi 17 Novembre de 18h00 à 18h45.

Munissez-vous de votre bon de vaccination que vous avez reçu de votre caisse de sécurité sociale, de votre carte vitale et de votre vaccin.

Si vous ne faites pas partie des patients bénéficiant de la prise en charge, vous pouvez tout de même vous procurer le vaccin en pharmacie et vous présenter à la permanence.



Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la vaccination reste possible sur rendez-vous à domicile ou au cabinet en nous contactant.

Les Infirmiers(ères)
Anne GOURDON – Rémi PEZOT - Jennifer THOMAS
4 rue de la Treille – St Lambert du Lattay
02 41 78 32 53 ou 06 78 82 45 87

Traitement des déchets à Saint Lambert du Lattay

BALAYAGE DES RUES

Les prochains balayages des rues auront lieu les mardis :

- 10 octobre
 - 14 novembre
- à partir de 6 heures.

Afin de faciliter le passage de la balayeuse, veuillez ne pas stationner vos voitures en bordure des trottoirs.

Merci de votre compréhension.

JOUR DE COLLECTE

Jours de collecte des bacs marron et jaunes :

Tous les 15 jours, semaines impaires :

- mercredi 11 octobre
- mercredi 25 octobre
- mercredi 8 novembre
- mercredi 22 novembre

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs.

COLLECTE FERRAILLE

Les prochaines collectes de ferraille à la déchetterie du Bottereau à Thouarcé ont lieu *le 2^{ème} samedi du mois*
ET les 3^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois

Soit les prochaines dates :

Les samedis,

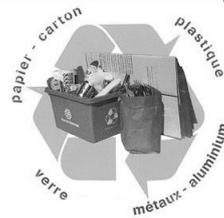
de 9H à 12H
et 14H à 17H :

- 14 octobre

Les vendredis,

de 14H à 17H :

- 20 octobre
- 27 octobre
- 17 novembre
- 24 novembre



OUVERTURE DECHETTERIE THOUARCE

Lundi et mardi

de 9H à 12H

Mercredi

de 14H à 17H30

Vendredi

de 9H à 12H et de 14H à 18H

Samedi

de 9H à 12H et

de 14H à 17H30

(samedi après-midi réservé aux particuliers)



NOUVEAU ! A partir du 20 juillet, les bornes d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les emballages deviennent accessibles en continu grâce à un forfait crédité sur votre badge !

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR UTILISER CES BORNES ?

Vous avez un surplus ponctuel de déchets et ne pouvez pas attendre la prochaine collecte :

Vous bénéficiez automatiquement de 18 ouvertures/an pour les ordures ménagères et 18 ouvertures/an pour les emballages. Ces forfaits sont indépendants des passages en déchèterie. Pour utiliser les bornes, présentez votre badge (le même que celui pour les déchèteries) devant le cadran et le tambour d'un volume de 50L s'ouvrira pour effectuer votre dépôt. Les ordures ménagères sont à déposer en sac dans le tambour et les emballages en vrac. Vous pourrez accéder au lieu de dépôt auquel votre compte est rattaché.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouvez leurs localisations sur le site internet du SMITOM : www.smitom-sudsauumurois.com ou par téléphone au 02 41 59 61 73.

Si vous n'avez pas encore de badge, contactez le SMITOM pour l'obtenir, il est gratuit.

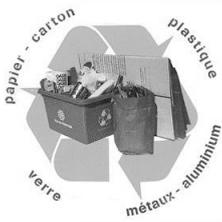
Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire sur le territoire du SMITOM et n'êtes présent qu'une partie de l'année : le SMITOM vous propose d'avoir un accès permanent aux points d'apport volontaire. Cet accès se fera toujours grâce à votre badge de déchèterie. Vos bacs vous seront retirés définitivement.

Traitement des déchets à Saint Aubin de Luigné

Les bacs de déchets ménagers doivent être sortis le lundi soir et placés dans les endroits définis sur la chaussée. Après le passage du camion, nous vous remercions de ranger votre bac. Les tris sélectifs dans le bourg s'effectuent le jeudi matin.

Il est indispensable de sortir les sacs jaunes mercredi soir. Si le camion n'a pas pris votre sac, c'est qu'il contient des éléments non recyclables.

Nous vous remercions de ne pas les laisser sur la chaussée.



Rappel : pour la sécurité des agents de ramassage, les sacs jaunes doivent être déposés

aux mêmes emplacements que les bacs à ordures ménagères. Ainsi, les bacs sont collectés d'un seul côté de la rue, il en sera de même pour les bacs jaunes.

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE CHAMPTOCÉ ET DE ROCHEFORT MODIFIÉS À COMPTER DU 14 JUIN

En raison de travaux de restauration et de mise en sécurité, la montée sur les quais métalliques sera impossible. Seuls les déchets verts, les déchets dangereux, les déchets d'équipement électriques et électroniques (écrans, frigo, perceuse...) ainsi que les déchets recyclables (verre et papiers) pourront être acceptés sur ses sites.

Les dépôts des encombrants, bois traité, ferraille, gravats et cartons devront se faire sur les déchèteries de St Georges s/ Loire et de Chalonnes s/ Loire. Le service environnement de la communauté de communes Loire-Layon-Aubance qui reste à votre écoute pour toute interrogation prendra également toutes les dispositions nécessaires pour limiter au maximum les inconvénients générés par ces travaux (temps d'ouverture, plage horaire...).

Nous vous rappelons les horaires actuels d'ouverture des déchèteries de St Georges sur Loire et de Chalonnes sur Loire :

VERRE
NI BOUCHON, NI COUVERCLE, NI VAISSELLE CASSÉE

EMBALLAGES RECYCLABLES
PETIT-À-PETIT CHACUN FAIT SON TRI
BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES
EMBALLAGES EN MÉTAL (conserves, bidons, cannettes, aérosols bien vidés de leur contenu)
ECO EMBALLAGES
BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS LES PAPIERS
DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017
TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT

IL EST INTERDIT DE JETER :
Déchets dangereux, déchets électriques et électroniques.
Vous pouvez les apporter en déchèterie.

ecofollo

Chalonnes sur Loire Le Bignon

Lu : 10h-12h / 16h30-18h30
Ma : 16h30-18h30
Me : 16h30-18h30
Ve : 16h-19h
Sa : 9h30-13h / 16h-18h30

St Georges sur Loire Le Petit Bouju

Lu : 10h-12h / 16h-18h
Me : 18h30-18h30
Je : 16h30-18h30
Ve : 16h-19h
Sa : 9h-12h / 14h-17h

BRULAGE A L'AIR LIBRE

Par arrêté 2013-012 en date du 25 février 2013, le préfet de Maine et Loire a apporté des exceptions à l'interdiction de brûler les déchets à l'air libre.

LE PRINCIPE :

Il est interdit de brûler à l'air libre :

- Les déchets ménagers ou assimilés
- Les déchets issus des activités artisanales, industrielles, commerciales et agricoles
- Les déchets verts c'est à dire les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts va augmenter la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé.

Or, cette pratique du brûlage s'avère être une source prépondérante dans les niveaux de pollution mesurés dans l'air, et elle peut accroître la toxicité des substances émises dans l'air en cas de mélanges des déchets verts avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

Il est important de respecter cette interdiction car cela vise à améliorer la qualité de l'air.

QUE RISQUE-T-ON ?



En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

QUI DOIT LA RESPECTER ?

Tout le monde doit respecter cette interdiction :
les particuliers, les entreprises
et les collectivités territoriales.

QUELQUES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION CONCERNANT LES DÉCHETS VERTS :

Le brûlage à l'air libre est toléré hors zones urbaines et uniquement pour des déchets verts secs. Les déchets verts secs sont des déchets dont le taux d'humidité n'empêche pas une combustion satisfaisante pour la qualité de l'air et qui ne produisent pas de fumées excessives.

Si vous êtes un particulier, vous pouvez brûler les déchets verts secs issus de votre production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espaces verts. Vous veillerez à les brûler en dehors des zones urbaines, sans créer de troubles de voisinage et en respectant les horaires suivants :

- entre 11h00 et 15h30 en décembre, janvier, février
- entre 10h00 et 16h30 en mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE PRODUITS ET DE RÉSIDUS VÉGÉTAUX NE PEUT ÊTRE TOUTEFOIS MIS EN ŒUVRE :

- En cas de prévision ou de constat d'un épisode de pollution dû à des particules (PM10) à l'ozone (O3) ou au dioxyde d'azote (NO2)
- En période de vents susceptibles de transporter les fumées, flammèches et escarbilles en direction d'une construction quelle qu'elle soit ou d'une voie ouverte à la circulation.
- A une distance inférieure à 30 mètres de toute habitation ou construction ainsi que des routes, des autoroutes et des voies ferrées
- A une distance inférieure à 30 mètres de toute ligne aérienne d'électricité et de téléphone

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

Certains travaux réalisés en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore :

- tondeuses à gazon
- tronçonneuses
- perceuses
- Etc.

Par décision préfectorale (arrêté préfectoral n° 99.976 de 30/12/1999) ils sont autorisés :

- les jours ouvrables :
de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30
 - les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
 - les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H



LES BRUITS DE VOISINAGE

Ils sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Ces bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de vos voisins.



Il est ainsi important que chacun de nous fasse preuve de civisme et de courtoisie, afin d'éviter les conflits de voisinage.

DEJECTIONS CANINES

Ramasser les déjections de son animal est un geste civique, écologique mais aussi un respect pour son animal, pour la commune et les habitants.

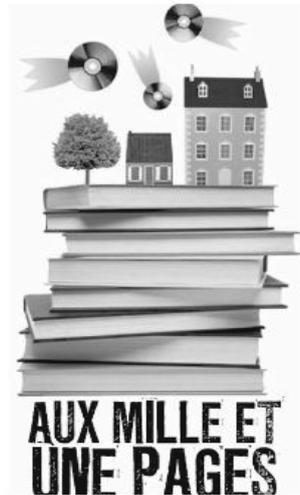


■ BIBLIOTHEQUE

SAINT AUBIN DE LUIGNE

Le RÉSEAU des Bibliothèques fête ses 11 ans

Réseau de Chaufefonds-sur-Layon, Denée,
Rocheport-sur-Loire et Saint-Aubin-de-Luigné



Samedi 30 Septembre 2017 de 16h à 22h30

dans l'enceinte de la mairie de St-Aubin de Luigné (Val du Layon)

De 16h à 19h30 :

Différents ateliers : écriture, BD, reliure, pliage

Multiples intervenants : conteurs, lecteurs,
karaoke mobile, brigade poétique

Et + encore : jeux géants, boîte à livres,
Objet Littéraire Postal des éditions Aé,
livres reliés de « La Marge », bibliothèque Hors les Murs

À 20h30 :

Ciné-concert avec Laurent Pontoizeau,
musicien, pianiste, organiste et un peu «touche à tout»
à la Salle du Théâtre

**GRATUIT
LIBRE ACCÈS**

Restauration sur place (par le Foyer des jeunes)
Buvette (Bar associatif le Faux Chai)

Renseignements : 06 45 73 05 26



Cette semaine annuelle constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle.

A l'occasion de cette semaine, le CCAS et les clubs de retraités de St Lambert et de St Aubin ont le plaisir de vous inviter à une randonnée intergénérationnelle le :
mardi 3 octobre.

Départs :

13h30 : parking de la garderie à St Aubin

13h30 : place Linkebeek à St Lambert

*Nous clôturerons cette semaine par un spectacle musical le **dimanche 8 octobre** à 15h00 Salle St Joseph de St Aubin.*

N'hésitons pas à nous retrouver d'une manière conviviale à l'occasion de ces deux événements autour de nos aînés pour profiter d'instantanés riches d'échanges et de partages.

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE VAL DU LAYON

LE CCAS ET LES CLUBS DE RETRAITÉS
PROPOSENT

LE DIMANCHE 08 OCTOBRE 2017 A 15H00

SALLE SAINT JOSEPH DE
ST AUBIN DE LUIGNE

LES EPINES DE MIMY ROSE



ENTREE : 10€

RESERVATIONS

06 83 35 11 16 Mme BODET
02 41 78 37 85 Mme VITRÉ



■ MAISON CULTURELLE
SAINT LAMBERT DU LATTAY

Infos

Actus médiathèque

20 octobre, passage du bibliobus

Le bibliobus est un service du conseil départemental du Maine-et-Loire : une fois par an un camion rempli de livres en tous genres s'arrête à Saint-Lambert du Lattay et les bénévoles et professionnelles de la médiathèque choisissent environ 500 documents qui sont mis à disposition du public. Nous les gardons 6 mois puis nous échangeons avec la bibliothèque intercommunale des Coteaux du Layon sise à Thouarcé.

Pour les CD et DVD les bénévoles et professionnelles du réseau Lirelayon se retrouveront le mardi 17 octobre au Bibliopôle à Avrillé pour choisir une nouvelle sélection, qui elle aussi tournera au bout de 6 mois.

Ces manipulations nous permettent de mettre à votre disposition des sélections renouvelées régulièrement, alors profitez-en !

Renseignements à la médiathèque au 02.41.78.47.61 ou mediatheque@maisonculturelle.org



Quoi d'neuf côté adultes ?

Dès septembre mise en place des prix *Premiers Pas*, une sélection de 6 premiers romans, et *Bull'en Layon*, une sélection de 10 bandes dessinées. Ces prix sont mis en place sur le réseau Lirelayon et ont pour ambition de faire découvrir la diversité de la production littéraire et de vous faire sortir des chemins battus !

En octobre s'ajoutera le prix Mauves en noir, une sélection de 6 romans policiers français. Ce



Appel à bénévoles

Vous aimez le contact des enfants ? Le **Coup de Pouce** cherche des bénévoles pour aider les enfants de l'accueil périscolaire à faire leurs devoirs. Parlez-en autour de vous !

Quand ? Un soir par semaine :
lundi, mardi ou jeudi de 17h à 18h

Renseignements auprès d'Emilie de la
Maison Culturelle au 02.41.78.47.61 ou
enfance@maisonculturelle.org

prix est mis en place par la bibliothèque de Mauves-sur-Loire en Loire-Atlantique en partenariat avec le festival Mauves en noir qui se déroulera le 14 avril 2018 à Mauves. La médiathèque de Saint-Lambert participe à ce prix depuis 3 ans.

A venir aussi une plongée dans la Russie d'hier et d'aujourd'hui à travers une large sélection d'ouvrages : littérature, documentaire, cinéma et musique.

Et pour les petits ?

Exposition **Voyage à travers les livres** du 26 au 30 octobre 2017 en partenariat avec le réseau Lirelayon et l'accueil de loisirs.



Mise en bouche sur la page de l'expo : <http://www.motsetcouleurs.com/voyagelivres.html>

Accueil de loisirs - Petites vacances d'automne 2017

L'accueil de loisirs sera ouvert **du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre**. Une plaquette d'information sera disponible à la Maison Culturelle et au Coup de Pouce fin septembre.

Du théâtre ?... Ah ! Du théâtre !

Stage Théâtre du 23 au 27 octobre 2017
avec Lidwine Delaunay-Bretécher.

Tous les matins de 10h à 12h
Inscription à la Maison Culturelle
au 02.41.78.47.61 ou contact@maisonculturelle.org



Ateliers adultes

Les activités reprennent pour la **conversation anglaise**, le **café-tricot**, les **arts plastiques adultes** et la confection d'un **tapis de lecture**.

Ces ateliers sont à l'initiative de leurs participants, et bien sûr **ouverts à tous !**

Conversation anglaise
tous les lundis, 18h

Café-tricot
tous les lundis, 15H
tous les mercredis, 20h

Arts-plastiques adultes
tous les mercredis, 20h30

Tapis de lecture
Dates à déterminer

Renseignements à l'accueil de la Maison Culturelle
au 02.41.78.47.61 ou contact@maisonculturelle.org

Association Maison Culturelle

5, rue Emile Godillon
St Lambert du Lattay
49750 VAL DU LAYON

T 02.41.78.47.61
@ contact@maisonculturelle.org
f [maisonculturellesaintlambertdulattay](https://www.facebook.com/maisonculturellesaintlambertdulattay)



■ MUSEE DE LA VIGNE ET DU VIN D'ANJOU

SAINT LAMBERT DU LATTAY

□ OCTOBRE

VISITE-DÉGUSTATION

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE À 15H30

Au fil du temps et des changements, le vigneron a fait évoluer ses pratiques et son savoir-faire pour produire des vins typiques de l'Anjou-Saumur.

Le guide du Musée vous emmène à la découverte de cette histoire et de ce métier : visite commentée suivie d'une dégustation de vins de la région.

ATELIER EN FAMILLE « CARNET DE CROQUIS »

MERCREDI 25 OCTOBRE

Découvrez le métier de vigneron et l'histoire d'une famille d'autrefois.

Muni de votre carnet de croquis, parcourez le Musée. Inventez des outils, dessinez vos coups de cœur et imaginez la vie de cette époque. L'atelier se termine par un goûter gourmand.

□ NOVEMBRE

CONFÉRENCE « LES PRESSEIRS ANGEVINS : DE LA FORGE ARTISANALE VASLIN À L'INDUSTRIE BUCHER VASLIN »

VENDREDI 3 NOVEMBRE À 20H30

160 ans d'histoire, d'évolution technique et de commerce pour devenir un fleuron économique de l'Anjou : l'entreprise Bucher Vaslin. Nous vous racontons cette histoire et ces innovations au service des vignerons lors d'une soirée conférence.

Gratuit – Dégustation 4 €

VISITE-DÉGUSTATION

DIMANCHE 5 NOVEMBRE À 15H30

Au fil du temps et des changements, le vigneron a fait évoluer ses pratiques et son savoir-faire pour produire des vins typiques de l'Anjou-Saumur.

Le guide du Musée vous emmène à la découverte de cette histoire et de ce métier : visite commentée suivie d'une dégustation de vins de la région.



CREDIT PHOTO FRANÇOIS BREAU



CREDIT PHOTO FRANÇOIS BREAU

Plus de renseignements auprès du
Musée de la vigne et du vin d'Anjou
au 02 41 78 42 75

ou sur le site www.musee-vigne-vin-anjou.fr

■ LE FAUX CHAI

SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

Réouverture

Le 6 octobre 2017

A 20H30

Avec...

La Boucle est la rencontre inattendue entre un beat-boxeur,
Mic Breathe et un violoncelliste, Dr Cello.

En multipliant les mélodies et les beats, ils ont laissé libre
cours à leurs inspirations dans un melting-pot instrumental
palpitant. Vous êtes convié à un voyage musical entre cordes
vocales frottées et beats syncopés...



Quelques liens pour plus d'infos:

www.facebook.com/thebowandthebeat/

www.youtube.com/watch?v=7oguJpyVwPw

m.facebook.com/story.php?story_fbid=203861733451790&id=186540718517225

On vous prépare des petits plats à petits prix que vous pourrez venir déguster à partir de 19h30 !!!

Si vous êtes partant pour nous filer un petit coup de main au bar et au "service bouffe" vous êtes les bienvenus, pour vous inscrire c'est ici:

<https://framadate.org/iq4RldrokyhwOoTk>

**Ouvert le 1er vendredi du mois
d'octobre à juin**

2, rue Jean Pontoise
49190 St Aubin de Luigné

■ MONTESSORI EN LAYON

SAINT LAMBERT DU LATTAY

L'association Montessori en Layon propose des ateliers de découverte de la pédagogie Montessori.

2 types d'ateliers parents-enfants sont proposés.

Pour les enfants :

- entre 0 et 3 ans,
- et entre 3 et 6 ans.

Dans un environnement calme et épuré, les enfants accompagnés de leurs parents, peuvent découvrir et explorer un matériel adapté, répondant à leurs besoins naturels d'indépendance et d'activité.

On peut y venir souvent, de temps en temps, régulièrement, c'est sur inscription.

LES ATELIERS REPRENDRONT LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE.



Ils se déroulent salle de la Chasnière à St Lambert du Lattay, en face de la bibliothèque.

Voici les créneaux proposés :

- Pour les 0-3 ans : tous les mercredis de 9h30 à 11h30 et un samedi par mois de 10h à 12h.
- Pour les 3-6 ans : un samedi par mois de 10h à 12h.

Pour tous renseignements complémentaires et les inscriptions, contacter Estelle Mouro : montessori.enlayon@gmail.com

■ FAMILLES RURALES

SAINT AUBIN DE LUIGNE

Après un été riche en activités avec l'accueil de loisirs et l'espace jeunesse, la rentrée proposée par l'association sera sportive avec nos cours de stretching postural. Nouveauté cette année, nous essayons de mettre en place un cours de yoga parent/enfant (sous réserve de participants).

Autre temps fort de l'association, la bourse aux jouets et articles de puériculture aura lieu les 3 et 4 novembre prochain, salle Jean de Pontoise. Le principe reste inchangé, dépôt des articles le vendredi en fin de journée et vente le samedi matin.



Depuis le 1er septembre, Adrien Gasnier a augmenté son temps de travail pour l'association. Il a en charge la direction de l'accueil de loisirs, du pass-jeune et de l'espace jeunesse (24h/semaine) et est aussi embauché en tant que directeur de l'association (11h/semaine). Sa présence plus importante nous permettra de développer de nouvelles activités pour les jeunes et pour tous les habitants de Val du Layon.

Vos enfants pourront le retrouver dès les vacances d'octobre avec toute l'équipe d'animation.

INFORMATION IMPORTANTE : l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2018



Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet : www.famillesrurales.org/st_aubin/
Vous pouvez nous contacter par mail : famillesrurales.staubin@gmail.com

■ L'ATELIER

SAINT AUBIN DE LUIGNE



Cet été, ce fut une ouverture haute en couleurs et en énergie autour de fresques collectives sur la thématique de la cartographie du village.

Au cours de l'été, les enfants ont expérimenté divers traitements des personnages Ubuesque en théâtre comme en arts plastiques : dessins, collages, fil de fer, ardoises et terre.

Une exposition de ces productions les 30 août et 6 septembre clôture ce premier volet.

À la rentrée, les ateliers théâtre et art plastique s'ouvrent à l'année pour les enfants de 7 ans et plus en vue d'accompagner et de développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant au service d'une thématique collective.

C'est aussi l'idée de faire systématiquement des ponts entre ces deux ateliers, ainsi qu'une initiation à l'histoire des arts, comme à l'école du spectateur, en rencontrant des artistes et en allant voir des spectacles.

Deux formules :

- Les mercredis en période scolaire : 14h-15h30 ; 15h30-17h ; 17h-18h30
- Un mercredi après-midi/mois

Parallèlement, un atelier mensuel de 3 heures est proposé aux ADOLESCENT(E)S ET ADULTES le samedi après-midi. Cet atelier mêlera expression théâtrale et plastique autour du livre, de la nature, du patrimoine avec l'écriture, la lecture à haute voix, l'espace et l'échange.

UN STAGE DE PRATIQUE THÉÂTRALE pour les 8/12 ans se déroulera à St Lambert du Lattay du 23 au 27 octobre de 10h à 12h en partenariat avec la Maison Culturelle.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

lidwinebret@orange.fr ou 06 10 77 42 33
L'ATELIER - LIEU D'EXPLORATION ARTISTIQUE
6 bis chemin des meuniers - St Aubin de Luigné



■ CENTRE SOCIOCULTUREL ESPACE JEUNESSE

THOUARCE - BELLEVIGNE EN LAYON

LES
ATELIERS
Socio
CULTURELS

SAISON 2017/2018

Centre Socioculturel des Coteaux du Layon
Thouarcé
49380 BELLEVIGNE EN LAYON
Tél 02 41 54 06 44
accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr
www.habitants-associes.fr

Habitants Associés
Centre Socioculturel des Coteaux du Layon



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ✓ Une séance de découverte gratuite*
- ✓ Inscription et règlement auprès de l'animateur de l'atelier ou à l'accueil du Centre Socioculturel**
- ✓ Paiement à l'inscription (possibilité en 4 fois maximum (encaissement des règlements entre septembre 2017 et décembre 2017))
- ✓ Adhésion individuelle (3€) au Centre Socioculturel pour l'année scolaire
- ✓ Inscription en cours d'année possible, toutefois le tarif restera identique
- ✓ Aucune réduction pour plusieurs membres de la même famille
- ✓ Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi (moins 10% justificatif demandé)
- ✓ Remboursement des séances sur présentation d'un justificatif médical **uniquement en cas d'arrêt définitif des cours**

* Sauf exception sur certains ateliers. Renseignez-vous.

** L'accueil du Centre Socioculturel est ouvert du Lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H.

■ APEL ST JOSEPH

SAINT AUBIN DE LUIGNE



PASSAGE A L'ART

L'ART voici le fil conducteur de cette nouvelle année scolaire qui débute à l'Ecole St Joseph.

Ce thème accompagnera les élèves tout au long de l'année au travers des enseignements, des activités pédagogiques et des sorties scolaires.

Nous accueillons Clothilde Renou, nouvelle enseignante pour la classe des CP, CE1 et CE2, qui rejoint Marion Grésille - classe des CM, Sylvie Richard - classe maternelle et directrice et Pierrette Barault - ATSEM.

Les parents des associations APEL et OGEC reprennent aussi le chemin de l'école : préparation de l'Assemblée Générale (vendredi 29 septembre), la vente des chocolats de Noël (vacances de la Toussaint), le marché de Noël (samedi 9 décembre) ...

Notre objectif est de contribuer à enrichir la vie dans et autour de l'école à la fois en créant du lien entre les parents, et en participant activement au financement des différents projets de l'équipe enseignante.

Bonne année scolaire à tous les artistes !



Contacts :

Carine Chouviat (APEL) et Hélène Cady (OGEC)

Apel.staubindelaigne.stjoseph@ec49.net

Visitez le site de l'école privée :
www.ecole-stjoseph-staubin.com

■ APE DE L'AVENIR

SAINT LAMBERT DU LATTAY

L'APE de l'école Célestin Freinet est composée de parents d'élèves bénévoles dont la vocation est la participation à la vie scolaire des enfants.



L'association crée du lien entre tous grâce aux actions menées tout au long de l'année. Tous les parents qui souhaitent nous rejoindre même à titre d'aide exceptionnelle sont les bienvenus.

Les prochaines dates à retenir :

- Balade automnale : dimanche 8 octobre
- Marché de Noël : vendredi 8 décembre
- Après-midi récréatif : samedi 13 janvier
- Fête de l'école : samedi 30 juin

Cette année, le traditionnel marché d'automne se transforme en
« **Balade automnale** ».

Au départ de la place Linkebeek, nous vous proposons deux balades :

- la balade « famille » 1h , accessible aux poussettes, départ à 10h30.
- La balade « pour les grands », 2h, départ à 9h30.

Un pôle boissons/restauration vous attendra dans la cour de l'école.

Le traditionnel « lâcher de ballons » aura lieu sur la place Linkebeek à 11h45. Vous aurez la possibilité d'acheter des ballons sur place, le jour-même.

Venez nombreux, tous les habitants de Val du Layon et des environs sont les bienvenus.

■ BOUGER EN LATTAY

SAINT LAMBERT DU LATTAY

Envie de passer un bon moment tout en faisant de l'exercice physique ?
Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre pour pratiquer des cours de fitness le
mercredi de 20h30 à 22h00,
dans la salle Marylise à St Lambert du Lattay.



Contact : bougerenlattay@gmail.com

Les membres du bureau

Présidente	Christelle RIGOURD 06 60 92 59 83 7 rue des Chesnaies
Vice-Présidente	Lucile LANDREAU 06 87 65 64 27
Trésorière	Alice BOURNY 06 81 75 71 67 3 allée de la Baumette
Secrétaire	Myriam FONTAINE 06 13 02 11 75 5 rue du Petit Chesneau
Secrétaire adjointe	Noémie LAFITTE 06 85 99 31 46

REPRISE DE LA SAISON 2017/2018 : MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017

Les séances sont rythmées par du renforcement musculaire, du cardio, méthode Pilates et relaxation.

Les cours sont animés par une éducatrice sportive diplômée d'état qui adapte les mouvements en fonction des douleurs de chacun, tout cela dans une ambiance conviviale.

L'adhésion est de **75 euros l'année**, les cours s'échelonnent de septembre à juin.

Afin de vous permettre de découvrir le fonctionnement des séances et voir si cela peut vous intéresser, une séance d'essai est offerte.

N'oubliez pas d'emmener un tapis et vos baskets...

■ JS LAYON FOOTBALL

25ème anniversaire
de la fusion St Aubin-St Lambert
Réservez dès à présent la date :

Samedi 26 mai 2018
Grand bal avec orchestre

Contact : Bastien Bodusseau au 06 48 15 00 55

Plus de détails bientôt...



■ CRU DE L'AMITIE

SAINT LAMBERT DU LATTAY

JEUX DE SOCIÉTÉ

Tous les jeudis à 14 H 30
Ouvert à toutes les personnes souhaitant
rejoindre le Cru de l'Amitié
Salle du Coin d'Hyrôme

GALETTES BRETONNES

Jeudi 19 octobre
Inscription le mercredi 11 octobre
De 11h à 12h
Salle du Coin d'Hyrôme

VOYAGE SPECTACLE

« Grand Noël » au Puy du Fou
Dimanche 3 décembre
Départ de St Lambert à 14h15
Inscription avant le lundi 30 octobre
De 10h30 à 12h - 43€/personne
Salle du Coin d'Hyrôme

REPAS ANNUEL DU CLUB

Jeudi 23 novembre
Inscription le mercredi 8 novembre
De 11h à 12h
Salle du Coin d'Hyrôme

■ AMICALE LAÏQUE

SAINT AUBIN DE LUIGNE

L'Amicale Laïque, association de St Aubin de Luigné, soutient régulièrement l'action de l'école RENE GUY CADOU, et de ses instituteurs.

Dans le but de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires, nous organisons une Soirée Galettes Crêpes, qui cette année remplacera la traditionnelle soirée Choucroute.

Cette Manifestation réunira Parents et Enfants autour de délicieuses galettes et crêpes, et un DJ animera cette soirée.

Nous comptons tous sur votre présence, pour toujours mieux participer aux sorties de l'école.

Amicalement
D. COLLINEAU
Président Amicale laïque
Tel: 06.83.89.20.02

**Soirée Galettes Crêpes
Le 07 Octobre dès 19H**

Organisée par l'Amicale Laïque ST AUBIN DE LUIGNE

C'est trop bon ça

Menu adultes

16 €

Kir breton
2 Galettes Garnies
Crêpes à volontés
1 Café

Menu enfants

(- 12 ans)
9€

1 sirop
1 Galette Garnie
Crêpes à volontés



RESERVATION OBLIGATOIRE

Amicale Laïque,
Mr COLLINEAU Dominique, 6 rue de Chantemerle, 49190 ST AUBIN DE LUIGNE
Téléphone TONY: 07.83.49.85.65
DOMINIQUE: 06.83.89.20.02

■ VIGILANCE CITOYENNE 49

POURQUOI TANT DE DISCRÉTION AUTOUR DE L'INSTALLATION DES COMPTEURS « COMMUNICANTS » ?

Les compteurs d'eau ont été installés sans prévenir les usagers, sans les aviser de la nécessité d'installer de nouvelles antennes de téléphonie (clochers, salles de sport...).

Depuis début 2016 que nous dénonçons les fausses vérités d'Énédis (ex ERDF), nous avons été traités de menteurs mais il se vérifie aujourd'hui que toutes nos affirmations sont reprises par des organismes officiels tels que l'ANSES (le CPL se propage dans les foyers), le CSTB (confirmation des mesures), OMS (seuil limite d'exposition recommandé non respecté), le Conseil d'État (les compteurs sont la propriété intangible des communes, art.322-4 du code de l'énergie), la CNIL (document non remis au client le jour de l'installation)...



Les gens savent-ils que des dizaines d'antennes de téléphonie mobile dans les concentrateurs sont installées près de chez eux conjointement au déploiement du nouveau compteur ? Nous aimerions que nos maires et conseillers municipaux prennent bien la mesure des risques pour la santé générés par ces compteurs communicants.

Nos élus ont un devoir de protection et d'information envers leurs administrés, nous leur demandons d'appliquer le principe de précaution qui consiste à refuser l'installation du nouveau compteur. Nous nous tenons à leur disposition afin de les aider à prendre cette décision.

Ceux qui ont le compteur situé à l'intérieur de leur habitation, il est possible de refuser l'accès aux sous-traitants d'Enedis. Cela s'avère plus difficile pour ceux ayant le compteur situé à l'extérieur ou sur la voie publique. Dans ce cas, surveillez leur arrivée pour leur empêcher l'accès.

- Vous habitez St Lambert : faites-nous part de vos désagréments ou difficultés depuis l'installation du Linky afin de partager votre expérience au bénéfice de ceux qui ne l'ont pas encore et conforter ceux qui ont fait le choix de le refuser.
- Vous habitez St Aubin : si vous n'avez pas encore signé la pétition de refus Linky, comme 185 de vos concitoyens représentant 160 foyers, vous pouvez encore le faire auprès d'Eddy Cesbron ou à la supérette Viveco.

Cette pétition sera remise prochainement à Monsieur le Maire et à Énédis.

Pour prendre contact et obtenir plus d'informations auprès de l'association « Vigilance Citoyenne 49 » :

- Eddy Cesbron au 02 41 54 82 07 (St Aubin de Luigné)
- Gérard Gardelle au 02 41 68 30 04 (St Lambert du Lattay)

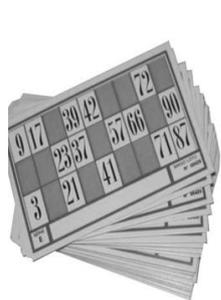
■ CATM

SAMEDI 11 NOVEMBRE : COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 14-18

- Rendez-vous 9h15 place de Linkebeek à St Lambert
Défilé aux Monuments aux Morts suivi d'un vin d'honneur
- 10h30 : Messe à Beaulieu puis repas à Valanjou.

■ SYNDICAT D'INITIATIVE

SAINT LAMBERT DU LATTAY



LOTO



Samedi 18 novembre 2017

Salle Marylise à Saint Lambert du Lattay

De 20h à 23h30

Organisé et animé par le syndicat d'initiative

3.5 € la carte 11 € les 4 cartes

Tombola gratuite toutes les 15 minutes .

***Bons d'achats de 250€ — 150€ — 100€ —
et de nombreux autres lots à gagner.***

Sandwichs — Boissons — crêpes — café

VENEZ NOMBREUX

■ RESIDENCE DU LATTAY

SAINT LAMBERT DU LATTAY

**La Résidence du Lattay
vous ouvre ses portes !**

• **MÉMOIRE DES VENDANGES III**

*Du 23 septembre au 8 octobre
de 10h à 18h!*

A l'occasion de la fête des vendanges, le dernier week-end de septembre, les résidents vous invitent à découvrir une nouvelle exposition sur leurs souvenirs et leurs anecdotes des vendanges. Cette année, nos aînés ont choisi de vous parler des millésimes et de la météo.

• **UN MAGASIN À L'EHPAD DU LATTAY !**

*Mardi 7 novembre
de 14h30 à 17h.*

La « Maison des Séniors » est le spécialiste en vêtements, sous-vêtements, chaussures pour les personnes âgées résidants en EHPAD ou à domicile. Venez découvrir la nouvelle collection automne-hiver au salon de la résidence.

Pour plus de renseignements,
contactez Hélène,
à la Résidence du Lattay
au 02 41 74 32 00.

RESIDENCE DU LATTAY

6, rue du Bon repos
St Lambert du Lattay

■ PAROISSE ST PIERRE EN LAYON HYRÔME

SAINT LAMBERT DU LATTAY

La paroisse est composée de 11 relais (villages), Beaulieu, Champ sur Layon, Chanzeaux, Chavagnes, Faveraye Mâchelles, Faye d'Anjou, Notre Dame d'Allençon, Rablay sur Layon, Saint Lambert du Lattay, Thouarcé, et Valanjou.

Localement, nous nous proposons d'accueillir toutes personnes souhaitant participer à la vie chrétienne de notre lieu de vie, par la célébration des sacrements (baptême, confirmation, eucharistie, mariage, réconciliation, sacrement des malades), l'éducation à la foi (éveil à la foi, catéchèse des enfants, des collégiens, des adultes), la vie de charité en accompagnant les plus démunis.

Le 3^e dimanche de chaque mois, et le 5^e quand il y en a un, nous célébrons la messe dominicale à 9h30.

Les grandes fêtes chrétiennes sont célébrées en paroisse, à tour de rôle dans les grandes églises pour accueillir le plus grand nombre.

Même si la rencontre pour **les inscriptions en catéchèse** a eu lieu mercredi 13 septembre, nous accueillons des inscriptions jusqu'aux vacances de Toussaint. Merci de prendre contact avec **Catherine Casadavant**.

Une grande fête paroissiale 14 et 15 octobre 2017 ,

- **Samedi 14 à 20h salle des loisirs de Chanzeaux** : un spectacle
- **Dimanche 15 octobre** 10h30 messe à l'église de St Lambert, temps de convivialité, salle Marylise, et repas de fouées, l'après-midi, nous proposons des ateliers « Echange de savoirs »

Nous vous attendons le plus nombreux possible, il y aura toujours de la place !

A la Toussaint, le 1^{er} novembre, une messe est célébrée à 11h à Chanzeaux (pour plus de détails vous pouvez prendre le bulletin de quinzaine chez le boulanger ou dans l'église)

⇒ A Saint Lambert votre contact est **Catherine CASADAVANT** 06 82 48 97 21, cat.casadavant@orange.fr,

⇒ Pour contacter la paroisse :

Accueil du lundi au samedi de 10h à 12h à la Maison paroissiale Saint Jean Paul II,
2 bis rue Jacques du Bellay 49380, Thouarcé.

Téléphone 02 41 54 14 49 – paroissesplh@orange.fr – catholique-angers.ccf.fr/Saint-Pierre-en-Layon-Hyrôme



■ CLASSES 7

SAINT LAMBERT DU LATTAY

Amis des classes 7 de St Lambert (nés une année terminant par un 7), le traditionnel repas des classes aura lieu :

le samedi 4 novembre 2017 à Valanjou.

Ce repas est l'occasion de retrouvailles pour les uns et de découvertes pour les autres.

Les invitations seront distribuées d'ici début juillet. Si toutefois vous ne recevez pas l'invitation mais que vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à contacter Florent au 06 23 33 02 73 ou par mail à benoit.florent@gmail.com.

■ CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

PROTECTION DE LA TULIPE SAUVAGE

Des travaux ont été engagés sur une parcelle qui sera prochainement remise en vigne, au lieu-dit « Les Mortiers », commune de Saint Aubin-de-Luigné.

Ceux-ci ont nécessité temporairement des mouvements de terre qui ont, semble t'il, suscité de l'émoi localement.

Ces travaux ont été rendus nécessaires par la présence sur cette parcelle d'une espèce protégée : la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris* subsp. *sylvestris*). Les aménagements projetés par le viticulteur en vue de réimplanter la vigne ne permettaient pas d'envisager la pérennité de l'espèce *in situ*.

Aussi, après avis du CSRPN, concertation et rédaction d'un dossier *ad'hoc*, Madame la Préfète de Maine-et-Loire a autorisé le CPIE Loire Anjou à déroger à la protection de cette espèce végétale (Arrêté n° DDT49/SEEF/UCVB2017-13) moyennant le respect de conditions strictes. Il s'agit de « *transplanter les dalles prairiales contenant les bulbes de tulipe à l'aide d'une pelle mécanique et les déposer immédiatement sur les parcelles de réimplantation propriétés du Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire (CEN)...* ».

Les dates d'intervention tiennent compte du calendrier biologique de l'espèce et ont été choisies en concertation avec le viticulteur. Ces travaux, aujourd'hui terminés, ont donc nécessité temporairement les mouvements de terre observés, sous le suivi du CPIE Loire Anjou.

Il convient de rappeler que cette opération poursuit un objectif noble : celui d'assurer la poursuite de la culture de la vigne dans ce territoire tout en permettant à long terme et conformément à la loi, la pérennité d'une espèce végétale protégée emblématique."



■ LPO

SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

Dans le cadre des TAP sur la commune de St Aubin de Luigné, en partenariat avec la LPO, les enfants seront amenés prochainement à mener une enquête en porte à porte.

Ils sont à la recherche d'une colonie de Petit Rhinolophe, chauve souris ayant disparu de la commune.

Merci de leur faire bon accueil !



■ MAISON DE SERVICE

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC LOIRE LAYON

2 sites pour vous accueillir

> Chalonnes-sur-Loire (CCAS) Tél. : 02 41 74 10 82
> St Georges-sur-Loire (CSI L'Atelier) Tél. : 02 41 39 17 11

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espace de confidentialité

SERVICES

FAMILLE
Relais d'Assistants Maternels, Association Française des Centres de Consultation, Conjugale et Familiale, Soutien à la Parentalité

SOCIAL/SANTÉ
Point d'accès libre : CAF, CPAM et MSA, Pajemploi, monenfant.fr, RSI, la-poste.net, service-public.fr
Permanences MDS, CLIC
Relais MDA (Maison Départementale Autonomie des Personnes Handicapées)

RETRAITE
Point d'accès libre CARSAT

EMPLOI
Point d'accès libre Pôle Emploi

LOGEMENT & ENERGIE
Logement social

SE DEPLACER
Transport solidaire et adapté

ACCÈS AU DROIT

Pour que ma démarche soit efficace

- **POUR LE DOSSIER CAF**
• Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
• Mon code confidentiel à 8 chiffres
- **POUR LE DOSSIER MSA**
• Je suis assuré(e) : mon n° de sécurité sociale
• Je suis entrepreneur ou employeur : mon n° de SIRET ou mon n° MSA
• Mon code confidentiel MSA
- **POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (CPAM > AMELI)**
• Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
• Mon code confidentiel
• Pour créer un compte : RIB et carte vitale
- **POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)**
• Mon n° de sécurité sociale
• Mon code confidentiel assurance retraite
• Pour créer un compte : adresse mail et son mot de passe

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC LOIRE LAYON

Chalonnes-sur Loire
4, rue des Poilus
Tél. 02 41 74 10 82

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC LOIRE LAYON

Saint Georges-sur-Loire
5, rue de Savennières
Tel. 02 41 39 17 11

C.A.F Caisse d'Allocations Familiales Techniciens	Judi 9h00 à 11h30 <i>(sauf pendant les vacances scolaires)</i>	Sans rendez-vous 0810 25 49 30
C.A.F Caisse d'Allocations Familiales Travailleur Social (action sociale et familiale)	Mercredi et vendredi 9h00 à 17h00	Sur rendez-vous 02 41 22 38 38
C.P.A.M Caisse Primaire d'Assurance Maladie Techniciens	Mardi 9h30 - 12h00	Sur rendez-vous 3646 ou sur <u>ameli</u>
CLIC Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique	Du lundi au vendredi Sur rendez-vous 02 41 80 68 13 (tél de 9h30 à 12h30)	
C.A.R.S.A.T Retraite	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi 9h00 - 11h30 et 13h30 - 16h00	Sur rendez-vous 09 71 10 39 60
Conciliateur de justice	Mercredi 9h00 - 12h00	Sur rendez-vous 02 41 74 10 82
Relais G2A	Judi 13h30 - 16h30	Sans rendez-vous ou appeler 0241237173
CADA abri de la providence	Lundi 9h00 - 12h00	Sans rendez-vous ou avec rendez-vous
MDS Maison départementale de la solidarité Assistantes sociales, éducateur, puéricultrice...	Du lundi au vendredi Sur rendez-vous 02 41 79 75 10	

AFCCC (Association Française des Centres de Conseil Conjugal et Familial)	Virginie Schegerin (conseillère)	Sur rendez-vous au 06 16 16 38 73
Maison des Solidarités Permanence Educative de Prévention	Olivier Soreau Educateur de Prévention	Sur rendez-vous 02 41 96 97 20
Professions Sport et Loisirs pour toutes les associations sportives	Christelle Juillard Conseillère	4 ^{ème} mardi de chaque mois 06 28 33 63 33
Relai d'Assistants Maternels la Boite à Malices	Maggy Berthelot Claudine Picaut Animatrices relai	Permanences téléphoniques au 02 41 36 01 62 Le lundi 10h00 / 12h00 Les mardi et jeudi 13h30/15h
PIJ (Point Info Jeunesse)	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30	
Soutien à la parentalité	Emilie Jorge Animatrice Famille	Sur rendez-vous 06 09 81 55 33 ateliers, conférences, aides au projets
Point Relais CAF		Sans rendez-vous

■ ADMR



BÉNÉVOLE À L'ADMR, POURQUOI PAS VOUS ?

- Pour être un acteur utile de proximité et nouer des relations dans votre commune
- Pour vivre une expérience humaine enrichissante, apporter votre présence, votre écoute, votre amitié
- Pour permettre aux familles, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de rester à leur domicile

DES MISSIONS VARIÉES ET ADAPTÉES AUX COMPÉTENCES DE CHACUN ...

⇒ *Animer l'association ou donner un coup de main*

- Participer à la vie associative (Commissions, Conseil d'Administration, Bureau, Assemblée Générale...)
- Promouvoir l'association et la représenter
- Participer à la gestion du personnel et financière
- Recruter et accueillir de nouveaux bénévoles
- Garantir la mise en œuvre de la démarche qualité

⇒ *Contribuer au maintien de relations de proximité et de solidarité*

- Réaliser des visites de convivialité auprès de personnes isolées
- S'assurer de la satisfaction des personnes aidées

⇒ *Répondre aux demandes des personnes et assurer le suivi des prestations*

- Accueillir les personnes, écouter leur demande
- Participer à l'évaluation de leur besoins
- Proposer les services de l'ADMR
- Organiser et assurer le suivi des interventions à domicile

Des bénévoles témoignent

« Bénévole depuis plusieurs années, j'aime le contact avec les personnes aidées. Ça m'apporte beaucoup, ça m'enrichit, car j'ai aussi des contacts avec les autres bénévoles, les salariés du bureau ADMR et de la Fédération. Je me rends chaque mois chez les personnes aidées pour porter les factures, je sens que je suis attendue, c'est très agréable. Comme j'arrivais de Paris, grâce à l'ADMR j'ai pu connaître de nombreuses personnes, c'est l'idéal pour s'intégrer dans une commune. »

« Je suis chargée d'établir les dossiers des personnes aidées, je suis toujours bien accueillie, j'ai appris à connaître des personnes formidables, de belles rencontres. C'est un lien de sociabilité et de passage d'expériences de générations en générations. »

*Vous êtes tous conviés à notre Assemblée Générale,
Le Vendredi 6 Octobre à 19h30, Espace du Mail à Rablay sur Layon*

Contactez-nous : ASSOCIATION ADMR BELANJOURS - 1 rue Jeanne d'Arc – 49750 CHANZEAUX
E-mail : belanjours@asso.fede49.admr.org www.49.admr.org



■ UDAF 49 - Médiation familiale

LA MÉDIATION

QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION FAMILIALE ?

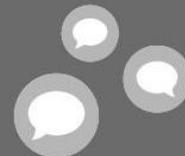
- Un temps d'écoute, d'échanges et de négociation
- Un espace neutre pour rétablir le dialogue
- Une opportunité pour sortir du conflit
- Un temps pour prendre ensemble des décisions
- Une démarche volontaire auprès d'un professionnel impartial, en toute confidentialité

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille
- Les parents en situation de rupture, de séparation ou de divorce
- Les grands-parents qui souhaitent garder les liens avec leurs petits-enfants
- Les fratries en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Les héritiers lors d'une succession conflictuelle



LE MÉDIATEUR EST UN TIERS **QUALIFIÉ, NEUTRE ET IMPARTIAL**



LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

L'ENTRETIEN D'INFORMATION

(GRATUIT / INDIVIDUEL OU COMMUN)

- accueillir la demande des personnes
- présenter les objectifs de la médiation familiale

LES ENTRETIENS DE MÉDIATION

(APRÈS ACCORD DE CHACUN / PARTICIPATION SELON RESSOURCES)

- des rencontres pour réfléchir ensemble à des solutions acceptables pour chacun
- Durée d'environ 1 h 30

ET APRÈS ?

- la démarche permet de s'entendre sur une organisation familiale et d'appréhender autrement les choix à venir
 - un écrit peut-être rédigé
- Possibilité d'homologation par le juge aux affaires familiales

CONTACTS

Udaf
MÉDIATION

Du lundi au vendredi :
Service UDAF MÉDIATION
UDAF de Maine-et-Loire
4 avenue Patton - BP 90326
49003 ANGERS Cedex 01
mediation.familiale@udaf49.fr
02 41 36 54 08

Angers - 4 avenue du Général Patton (Siège UDAF)
Baugé - Square du Pont des fées (Espace Baugeois)
Saumur - 161 rue des prés (antenne UDAF)
Segré - 1 rue César (Agence MSA Loire-Grèze)

www.udaf49.fr

■ REPAIR CAFE



«L'aventure continue grâce à l'équipe bénévole de réparateurs et de réparatrices qui s'est agrandie : elle est riche d'informaticiens, d'un réparateur vélo, d'électriciens, de couturières, d'un menuisier et de petites mains aux divers talents.»

3ème
Samedi
du mois

PROCHAINES RENCONTRES
2017

16 Septembre	18 Novembre
21 Octobre	16 Décembre

9H
à
12H30

Thouarcé - BELLEVIGNE EN LAYON
Salle du «Neufbourg»
(Parc du Neufbourg - derrière l'église)



Venez partager un moment convivial dans la réparation de vos objets defectueux ou dans l'échange de vos compétences.



SMITOM SUD SAUMUROIS
Z I Saulaie / 49700 DOUE LA FONTAINE
Tél 02 41 59 61 73



Centre Socioculturel
des Coteaux du Layon

Centre Socioculturel des Coteaux du Layon
Neufbourg Thouarcé / 49380 BELLEVIGNE EN LAYON
Tél 02 41 54 06 44 / accueil@centresocialcoteauxdulayon.fr
www.habitants-associes.fr

Chaque 1^{er} samedi du mois

2 septembre • 7 octobre
4 novembre • 2 décembre
2017



Au Centre Social
L'Atelier
de 9h à 12h

Réparer ensemble
C'est l'idée du Repair Café

Des outils sont disponibles sur place pour faire toutes les réparations possibles et imaginables !
Vêtements, meubles, appareils électriques, vélos, ordinateurs...

Prix
libre

Infos

Centre Social Intercommunal L'Atelier
5 rue de Savennières - 49170 St Georges ?/Loire
02 41 39 17 11



SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL
DE CHALONNES SUR LOIRE
BO'SEL

■ VILLAGES EN SCENE



SAGES COMME DES SAUVAGES

CHANSONS DE TRÈS LOIN ET DE TRÈS PRÈS

1ère partie : *TRISTAW*

Samedi 30 septembre - 20H30

LA POSSONNIÈRE, Le Ponton, rue Landeronde



QUE DEMANDE LE PEUPLE ?

GUILLAUME MEURICE

Satire politique interactive

COMPLET

Vendredi 6 octobre - 20H30

BELLEVIGNE-EN-LAYON, Faye d'Anjou

Pôle culturel, rue Albert Lebrun



T'AS VU C'QUE T'ÉCOUTES ?

LA CONFÉRENCE MUSICALE PAR SAPRITCH

Causerie humoristique sur la musique

Samedi 14 octobre - 20H30

BRISSAC-LOIRE-AUBANCE - SAULGE L'HOPITAL

Salle de la Perrine, rue de l'Anjou



L'UN DE NOUS

ALBIN DE LA SIMONE

Chanson

Judi 19 octobre - 20H30

CHALONNES-SUR-LOIRE, Espace Ciné, rue Félix Faure

LES MALÉDICTIONS

NICOLAS BONNEAU, CIE LA VOLTIGE

Récit et théâtre d'objet

À partir de 10 ans

Samedi 18 novembre - 20H30

DENÉE, Salle de loisirs, rue du Colonel



RESERVATIONS

Par internet : www.villages-en-scene.fr

Par téléphone : 02 41 78 26 21 ou 02 41 54 06 44

Sur place : Le Neufbourg - Place du Champ de Foire - Thouarcé

NUMEROS UTILES

PHARMACIE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche,

composez le **32 37**

Ou

<http://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

MEDECIN

**La nuit, le week-end et les jours fériés,
Téléphonez !**

Urgence non vitale : **116 117**

Urgence vitale : **15**

- le soir à partir de 20 H,
- la nuit, le week-end, les jours fériés à partir du samedi midi.

POMPIERS **18**

GENDARMERIE **17**



■ CORRESPONDANTS

Correspondante Paroisse St Pierre en Layon Hyrôme :
Mme Catherine CASADAVANT :
06 82 48 97 21 ou cat.casadavant@orange.fr
Contact Paroisse : 02 41 54 14 49
ou paroissesplh@orange.fr

Correspondante « Ouest France »
Mme Dany FABRY : 02 41 66 30 41 ou 06 71 35 05 42
ou dany.fabry.ofrance@gmail.com

Correspondante « Courrier de l'Ouest »
Mme Nelly SIMON : 02 41 47 29 97 ou 06 73 61 10 13

Correspondante Paroisse St Maurille en Loire et Layon :
Mme Mimie VITRÉ :
02 41 78 37 20 ou andrevitre@orange.fr
Contact Paroisse : 02 41 78 01 36
ou paroisse.st-maurille@wanadoo.fr

Correspondant « Courrier de l'Ouest »
M. Gérard GUIBERT : 02 41 45 79 01 ou 07 82 57 85 78



■ MEDICAL

Pédicure/Podologue : 02 41 44 99 36
Ostéopathe : 06 42 25 86 19
Pharmacie : 02 41 78 30 22

Infirmiers : 02 41 78 32 53
Kiné : 02 41 74 98 14
Dentiste : 02 41 78 32 78



■ TOURISME

Camping de la Coudraye : 02 41 78 44 26
Musée de la Vigne et du Vin : 02 41 78 42 75

Camping du Layon : 02 41 78 33 28



■ ECOLES ET RESTAURANTS SCOLAIRES

- Ecole Publique Célestin Freinet :
02 41 78 34 17
- Ecole Privée St Joseph :
02 41 78 37 40
- Restaurant scolaire :
02 41 74 04 03

- Ecole Publique René Guy Cadou :
02 41 78 33 03
- Ecole Privée St Joseph :
02 41 78 39 99
- Restaurant scolaire :
02 41 78 64 31



■ MEDIATHEQUE/BIBLIOTHEQUE

Tel : 02 41 78 47 61
contact@maisonculturelle.org lirenlayon.fr

<i>Horaires d'ouverture :</i>	Vacances scolaires :
Mardi, jeudi et vendredi :	Mercredi et samedi :
16h30 - 18h30	10h - 12h30
Mer. : 10h-12h30 / 14h-18h30	Vendredi :
Samedi : 10h-12h30	16h30-18h30

Tel : 02 41 66 31 94
bibliostaubinluigne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h30-12h30
Dimanche : 10h30-12h30



■ ENFANCE

Maison d'Assistantes Maternelles
Mam'zelle bulle :
Tel : 06 02 07 82 47

Halte-garderie Piccolo :
halte-garderie-piccolo.blogspot.fr
Tel : 02 41 78 47 14

Accueil périscolaire Coup de pouce :
Tel : 02 41 78 47 61 / 06 30 25 73 55
contact@maisonculturelle.org

Accueil de loisirs (vacances scolaires) :
Tel : 02 41 78 47 61 / 06 30 25 73 55
contact@maisonculturelle.org

RAM : 02 41 54 06 44

Maison d'Assistantes Maternelles
« Les P'tits d'Hommes » :
Tel : 06 51 67 78 22

Accueil périscolaire :
Tel : 02 41 78 64 31
activites.periscolaires-staubin@orange.fr

Accueil de loisirs sans hébergement :
Tel : 09 61 07 65 58

Espace Jeunesse :
Tel : 06 08 05 94 17

RAM : 02 41 78 72 45



■ ADMR

ADMR Belanjous : 02 41 68 51 46
ADMR personnes âgées : 02 41 78 30 24

ADMR Le Louet : 02 41 66 73 98

VIE COMMUNALE : AGENDA

OCTOBRE

Du 23 au 8 octobre		Mémoire des vendanges	10h-18h	Résidence du Lattay	Résidence du Lattay	St Lambert du Lattay
D	1	Célébration des 11 ans du réseau	16h	Réseau 1001 pages	Manoir Jean de Pontoise	St Aubin de Luigné
D	1	Visite-dégustation	15h30	Musée de la vigne et du vin d'Anjou	Musée de la vigne et du vin d'Anjou	St Lambert du Lattay
M	3	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay
S	7	Soirée Galettes Crêpes	19h	Amicale laïque	Salle de l'Amicale	St Aubin de Luigné
D	8	Balade automnale	9h30	APE de l'avenir	Place Linkebeek	St Lambert du Lattay
J	12	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay
S	14	Challenge un contre un	16h00	La Concorde	La Concorde	St Aubin de Luigné
M	17	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay
J	26	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay
M	31	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay

NOVEMBRE

S	4	Repas des classes 7	12h	Traiteur Delaunay	Classes 7	Valanjou
D	5	Visite-dégustation	15h30	Musée de la vigne et du vin d'Anjou	Musée de la vigne et du vin d'Anjou	St Lambert du Lattay
J	9	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay
S	11	Cérémonie commémoration 11 novembre 1918	9h15	CATM	St Lambert du Lattay	Val du Layon
M	14	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay
S	18	Loto	20h	Syndicat d'Initiative	Salle Marylise	St Lambert du Lattay
D	19	Spectacle Petite Enfance		Les Petits d'Hommes	Salle Jean de Pontoise	St Aubin de Luigné
D	19	Messe de Ste Cécile	9h30	Harmonie	St Lambert du Lattay	St Lambert du Lattay
J	23	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay
M	28	Randonnée pédestre	9h	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	St Lambert du Lattay

LA RÉDACTION PRÉCISE QUE LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS SONT ÉDITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET QUE LEUR CONTENU RESTE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

Directeur de publication : Gérard TREMBLAY.
 Conception et rédaction : Commission Communication Val du Layon
 Mise en page et impression : mairie

Les articles pour le prochain « Val'Info » devront nous parvenir avant le mardi 7 novembre de préférence par mail : n.barron@valdulayon.fr ou déposés en mairie

